

La grande histoire d'une petite chapelle oubliée

En arrivant dans le village de Laitraz, petit hameau de la commune d'Onnion, on découvre une multitude de fermes cossues serrées les unes aux autres. En continuant son chemin en direction de Mégevette, perdu au milieu des habitations, se loge un bel oratoire majestueux et quelque peu austère, un oratoire comme il en existe tant dans nos contrées, mais celui-ci cache un grand secret aujourd'hui presque réduit au silence. Il rappelle l'histoire tumultueuse de la petite chapelle des « Boussages », nom que l'on donnait autrefois au versant ouest de la commune.

La genèse

Tout commence en juillet 1707 quand le Sieur Jean-Jacques Ruphy fait une demande auprès de l'évêque et prince de Genève concernant la fondation¹ d'une chapelle au village de « L'Estraz ».

Celui-ci met en avant « que le dit village estan esloigné d'une bonne demy lieu de l'église du dit Ognon et y ajoute une rivière entre deux pentes fortes rapides et périlleuses dans les temps de pluye qu'on ne peu pafser sans danger » ainsi la chapelle fera office d'église. Les curés de Mieussy et d'Onnion consentent conjointement à la construction de celle-ci le 1^{er} mars 1712. L'évêque, quant à lui, donne son aval le 9 juillet 1713.

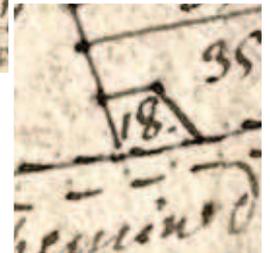
1 - Fondation : Création d'un établissement public ou religieux par voie de donation ou de legs.

2 - Vocable : Nom du saint auquel est dédié la chapelle.

3 - Pénultième : Utilisé dans les actes de catholicité anciens pour désigner l'avant-dernier jour du mois.



La chapelle est située « en Bogned » parcelle n°18 le long du grand chemin de Létraz



La construction

Jean-Jacques Ruffy s'engage à construire une chapelle sous le vocable² de la Sainte Famille à Laitraz et plus exactement au lieu-dit « en Bogned » en bordure du chemin public.

Il s'engage également à faire donner 14 basses messes et à verser « 28 florins de monoïe de savoïe de fondation annuelle et perpétuelle ». Ces messes seront pour le repos de l'âme du fondateur et celles de ses prédécesseurs défunts.

Néanmoins, en janvier 1758 Joseph Ruphy successeur du fondateur, demande à l'évêque de lever sur quelques terres l'hypothèque qui existe sur tous les biens du fondateur. Il est alors question de bénir « la ditte chapelle qui est descente et en bon état » car « le dit Ruphy Jean Jacques et le dit Rd Bally meurent sans avoir fait homologuer la ditte fondation au greffe de l'évêché et sans qu'on sache positivement si la ditte chapelle ait été bénie ».

« Le 29 may 1779, l'évêché procédera à la visite de la chapelle quand celle-ci sera suffisamment ornée et munie des vases sacrés et ornement bénie pour y acquitter la dite fondation. »

Sur requête de discret Louis Urbain, donataire universel de Joseph Urbain, lui-même descendant de Jean-Jacques Ruphy, l'évêque de Genève envoie le curé Guebey de Saint-Jeoire pour procéder à une visite de la chapelle, le pénultième³ du mois d'août 1781.